



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DE LA COOPÉRATION  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



MINISTÈRE DU TOURISME,  
DE LA CULTURE ET DES ARTS  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Relatif à la mission de préparation technique du transfert physique des biens culturels, du 24 au 28 mars 2021

Du 24 au 28 mars 2021, une délégation française conduite par Monsieur Emmanuel KASARHEROU, Président du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, a séjourné au Bénin dans le cadre de la préparation technique de la restitution par la France au Bénin des biens culturels et de leur transfert physique.


Au cours de son séjour, la délégation a tenu plusieurs séances de travail avec les ministres chargés de la coopération et de la culture, les professionnels du patrimoine et les responsables des institutions de formation dans le domaine du patrimoine. Elle a aussi visité les sites d'accueil des œuvres et l'Ecole du patrimoine africain (EPA).

Durant la mission, la partie béninoise a présenté les actions menées pour honorer les engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de travail commun entre le Bénin et la France, signé à Cotonou le 16 décembre 2019. A ce sujet, des avancées majeures ont été constatées sur tous les aspects, notamment sur (1) les questions juridiques, (2) l'aménagement des espaces muséaux et patrimoniaux spécifiques concernés par la restitution des biens culturels, (3) la question des formations dédiées au processus de restitution des biens culturels et (4) l'organisation de manifestations culturelles en France et au Bénin pour marquer ce retour, évènement majeur et emblématique de l'excellence des relations entre nos deux pays.

La partie française a exprimé sa grande satisfaction pour la qualité et la cohérence des investissements effectués par le Bénin pour faire des musées, un levier créateur d'offres culturelles et touristiques porteuses d'emplois et de richesse. Elle a aussi réaffirmé son engagement en faveur d'un heureux aboutissement, non seulement du processus de transfert physique des œuvres, mais aussi de la mutualisation des compétences et expériences en vue du rayonnement des institutions de formation en général et de l'Ecole du patrimoine africain en particulier. Pour témoigner de cet engagement, le séjour de travail a été marqué par :

- la remise, à titre gracieux, à la République du Bénin, de deux-cent-deux (202) photographies des vingt-six (26) œuvres restituées, soit la totalité des clichés en possession du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac ;
- la remise à la République du Bénin d'une documentation complète retraçant l'histoire et le parcours des vingt-six (26) œuvres.

En outre, la mission a permis des échanges entre les techniciens français et l'équipe technique ad'hoc mise en place par le Ministre chargé de la culture. Ces échanges ont abouti à un protocole technique relatif au transfert physique des œuvres de Paris.



Aussi a-t-il défini un cadre de transfert de compétences pratiques entre les techniciens béninois et français, pour la prise en charge efficace des œuvres restituées.

Au terme des discussions, qui se sont déroulées dans une atmosphère constructive, chaleureuse, empreinte de convivialité et de considération réciproque, les deux (02) Parties ont convenu de ce qui suit :

- la mise en route d'un agenda conjointement élaboré (1) sur la préparation du transfert physique, (2) le transfert des œuvres de Paris vers Cotonou, (3) le transfert des œuvres de Cotonou vers Ouidah et sur (4) l'organisation d'événements au départ et à l'arrivée des œuvres ;
- la mise en perspective de différentes activités de recherche sur la symbolique des œuvres dans le contexte de leur restitution et les modalités de conservation adaptées au contexte béninois ;
- l'exploration de nouvelles pistes de coopération culturelle et patrimoniale.

La Partie française a exprimé toute sa reconnaissance à la Partie béninoise pour la qualité de l'accueil ainsi que pour toutes les commodités mises à sa disposition durant son séjour au Bénin. Elle a apprécié la disponibilité des experts béninois et leur volonté de travailler en étroite collaboration avec les experts du ministère français de la culture et du musée du Quai Branly-Jacques Chirac en vue de la concrétisation des projets définis dans le Programme de travail commun entre le Bénin et la France.

Pour sa part, la Partie béninoise a exprimé ses remerciements à la Partie française pour son engagement aux côtés du Bénin et pour sa volonté à rendre concrète la coopération muséale et patrimoniale entre les deux pays.

*Fait à Cotonou, le 28 mars 2021*

Ont signé

**Babalola Jean-Michel H. ABIMBOLA**  
Ministre du tourisme, de la culture et  
des arts

**Aurélien AGBENONCI**  
Ministre des affaires étrangères et de  
la coopération